

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

COMPTABILITE

Vote du compte administratif qui est conforme au compte de gestion du trésorier. (Documents disponibles en mairie)

Vote des taux d'imposition qui restent inchangés cette année.

Vote du budget 2024. (Document consultable en mairie)

Accord pour l'octroi d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents.

ACHAT

Achat d'un broyeur en mutualisation avec les communes de Coulaures, St Germain des Prés et St Jory las Bloux.

Achat de matériels informatiques pour la mairie.

Achat de 2 lave-vaisselles, un pour le multiple rural et un pour la salle des fêtes.

URBANISME

Accord du conseil municipal sur le nouveau prix d'achat du terrain de Mme Frank situé au Dognon, conformément à la SAFER.

QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Michel Quéméré est le nouveau référent incendie et secours de la commune.

- L'application du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ne se fera pas avant 2026.

Le secrétaire de séance: Didier GOULPIER